

Département du Calvados

MAIRIE de

**VILLONS LES BUISSONS**

14610

Tél. 02.31.28.53.54.

[www.villonslesbuissons.fr](http://www.villonslesbuissons.fr)

Courriel : [mairie@villonslesbuissons.fr](mailto:mairie@villonslesbuissons.fr)

# **Demande de Réservation de la salle multifonctions**

**Je, soussigné,**

**Nom et prénom :**

**Représentant de :**

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

**Autres responsables en cas de multiplicité de réservataires :**

**Souhaite louer la salle multifonctions de VILLONS LES BUISSONS pour la**

**Période du** \_\_\_\_\_ **au** \_\_\_\_\_

En vue de la tenue de l'événement suivant :

**Nature de l'utilisation :**

Réunion à caractère **PRIVE** (familial, amical...)  Réunion **ASSOCIATIVE**

avec  vin d'honneur,  repas  autre, à préciser :

Nombre de participants  < 60 -  de 60 à 90 -  de 90 à 150 -  de 150 à 240 -  de 240 à 294

Nombre de chaises : \_\_\_\_\_ Types de tables : rectangulaires  nombre : \_\_\_\_\_ ou rondes  nombre : \_\_\_\_\_

**L'attribution de la location sera arrêtée sur la base du règlement intérieur de location de la salle multifonctions dont je reconnais avoir reçu un exemplaire.**

**Cette demande sera examinée dans un délai de 15 jours après vérification que le bénéficiaire de la location est bien domicilié à Villons les Buissons ou parrainé par un habitant de la commune.**

**La réservation ne sera validée qu'à réception dans un délai de 8 jours du contrat de location signé et accompagné des règlements par 2 chèques à l'ordre du TRESOR PUBLIC, le premier du montant total de la location et le second d'un montant de 700 € à titre de caution.**

**Mentions légales RGPD :** Le responsable du traitement des données recueillies via le présent formulaire est Monsieur le Maire de Villons les Buissons. Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné à enregistrer un contrat de location de la salle multifonctions. Les destinataires des données sont le Maire, le service Comptabilité et la Trésorerie de Ouistreham. Les données ainsi recueillies sont conservées. En vertu du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Monsieur le Maire de Villons les Buissons 2 rue de la Mairie 14610 VILLONS LES BUISSONS.

**Fait à Villons les Buissons, le**

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Le réservataire